

## SESSION DE FORMATION DE FORMATEUR NATIONAL D'AMV

**Fiche à retourner complétée et signée au service formation :**  
**[angelique.le-meledo@envsn.sports.gouv.fr](mailto:angelique.le-meledo@envsn.sports.gouv.fr) (02-97-30-30-32)**

- Formateur national d'AMV (formation ouverte au recyclage et à l'initial) : du 16 au 19 janvier 2018 (24h)  
 Formateur national d'AMV (formation ouverte au recyclage et à l'initial) : du 6 au 9 février 2018 (24h)  
 Formateur national d'AMV (formation ouverte au recyclage et à l'initial) : du 13 au 16 novembre 2018 (24h)  
 Formateur national d'AMV (formation ouverte au recyclage et à l'initial) : du 11 au 14 décembre 2018 (24h)

Formation Initiale<sup>1</sup>

Recyclage<sup>1</sup>

Nom – Prénom : .....

Adresse postale : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Courriel : ..... @ .....

Tél. :

### Frais pédagogiques :

Formateur national d'AMV (24 h)
---------------------------------

432 €
-------

### Prise en charge financière de la formation par un employeur, un club ou une association, un OPCA...

Nom du club ou de l'employeur : .....

Adresse postale : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. :

Courriel : ..... @ .....

Tampon de l'employeur

A réception de la présente fiche d'inscription, l'ENVS vous adressera par courriel un devis, pour signature. L'ENVS établira ensuite une facture afin que l'employeur puisse, le cas échéant, demander le remboursement par l'OPCA auquel sont versées les contributions.

<sup>1</sup> Cocher la case correspondante à votre type de formation